



Communiqué de presse

2 octobre 2025



À l'occasion de ses 35 ans, EBC dévoile une étude plaçant les micro-entreprises au cœur de la rénovation énergétique

Bruxelles, le 2 octobre 2025 - La Confédération Européenne des Constructeurs (EBC) a clôturé ses célébrations du 35e anniversaire au Comité économique et social européen par une conférence dévoilant l'étude « Les micro-entreprises de construction de l'UE : relever les objectifs climatiques de 2040 » réalisée par Climact. Le message des décideurs politiques, partenaires sociaux et acteurs du marché est clair : l'Europe atteindra ses objectifs climatiques uniquement si ses plus petites entreprises de construction peuvent pleinement contribuer.

Contexte de l'étude : Les micro-entreprises représentent 94 % des entreprises du secteur de la construction dans l'UE, emploient 46 % de la main-d'œuvre du secteur, mais ne génèrent que 31 % de la valeur ajoutée — ce qui montre que leur potentiel reste sous-exploité. Près de 75 % du parc immobilier européen est énergétiquement inefficace, tandis que le taux de rénovation énergétique reste à seulement 1 % par an. Pour atteindre les objectifs de 2050, ce taux doit passer à 3–4 % par an, soit environ 23 000 logements par jour. Les rénovations profondes sont encore rares ; les volumes actuels sont insuffisants, ce qui souligne la nécessité d'intensifier les rénovations profondes, qu'elles soient progressives ou en une seule étape.

Climact identifie 4 moteurs de transformation du marché de la rénovation résidentielle :

1. La nécessité accrue de rénovations énergétiques profondes ;
2. Les guichets uniques pour soutenir et stimuler la croissance du marché ;
3. Des solutions individuelles et collectives de chauffage, ventilation et climatisation pour des logements sains ;
4. Des matériaux écologiques et des pratiques circulaires.

Dans cette transition, les micro-entreprises de construction s'appuient sur des forces clés : expertise spécialisée, relations de confiance avec les clients, agilité et flexibilité, ancrage local. Ces atouts sont essentiels pour rester au centre du marché et prospérer. Les micro-entreprises devront peut-être adapter leur modèle opérationnel en :

- Structurant des collaborations pour accroître leur capacité, conciliant artisanat et industrialisation ;
- Adoptant des processus allégés centrés sur la valeur finale pour le client et la capacité de réplication ;
- Utilisant des solutions numériques simples pour une adoption généralisée et une participation facile au marché.

Pour augmenter et améliorer leur main-d'œuvre — un défi sectoriel de longue date — les micro-entreprises auront besoin d'un soutien sur mesure pour mieux recruter, accéder à la formation, et valoriser leur esprit entrepreneurial.

Les chercheurs mettent en avant les leviers pratiques suivants :

- Combinaisons politiques prévisibles ;
- Financements accessibles pour les rénovations profondes et progressives ;
- Guichets uniques inclusifs pour les micro-entreprises ;
- Investissements dans les compétences et la santé et sécurité au travail ;
- Méthodes industrialisées en synergie avec la valeur artisanale.

Déclarations politiques : Isabelle le Callennec, députée européenne (PPE, France) : « Le rôle central des micro-entreprises de construction dans la rénovation énergétique européenne est indéniable. En étendant cette observation aux défis du logement durable et accessible, actuellement prioritaires à Bruxelles, les outils européens pourraient réellement soutenir les municipalités et les petites entreprises locales. Nous devons travailler ensemble sur ce sujet. »

Marcos Ros Sempere, député européen (S&D, Espagne) : « La crise du logement dans l'UE doit être une priorité dans le prochain cadre financier pluriannuel, y compris le défi de la rénovation énergétique. La directive sur la performance énergétique des bâtiments est un outil puissant qui nécessite des efforts financiers des acteurs publics et privés pour permettre aux micro-entreprises de construction et à leurs travailleurs d'atteindre les objectifs ambitieux. »

Conclusion : Avec une salle comble, incluant des représentants de la Commission européenne (DG Emploi et DG Énergie), des organisations patronales, des syndicats, des propriétaires et des architectes, ainsi qu'un grand nombre de fédérations nationales membres de l'EBC, le président de l'EBC, Jean-Christophe Repon, a conclu : « Aujourd'hui, nous posons un test simple à la politique européenne : si une entreprise de deux à neuf personnes peut accéder au marché, au financement et à la formation dont elle a besoin,

l'Europe pourra intensifier et améliorer la rénovation à grande échelle — avec des emplois de qualité dans chaque communauté. »

**EU micro-construction companies:
rising to the 2040 climate objectives**
What Europe's Renovation wave means for micro construction businesses -
how to take-up the challenges and thrive

September 2025

CLIMACT



Authors: Jeanne Dumoulin, Mirévy Pontif (CLIMACT)

[Télécharger l'étude ici](#)

Préparée par le cabinet belge Climact pour le 35^e anniversaire de l'EBC, cette étude explore comment les micro-entreprises du bâtiment s'adaptent à l'agenda européen de rénovation énergétique 2040, traduisant les constats en leviers concrets et illustrant avec des cas européens.

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)

- X : [@capeb_fr](#)
- Facebook : [@capeb.nationale](#)
- LinkedIn : [@capeb](#)

À propos d'EBC :

La Confédération Européenne de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (EBC) représente depuis 1990 les intérêts des artisans et des PME du bâtiment auprès des institutions européennes. Le secteur de la construction génère 10 % du PIB de l'Union européenne et emploie directement près de 15 millions de personnes, soit 7 % de l'emploi total dans l'UE-27.

Les entreprises artisanales, micro et petites, représentent 99,9 % des entreprises du secteur, dont 95 % sont des micro-entreprises. Acteurs incontournables de l'économie locale et de la transition écologique, elles jouent un rôle central dans la construction, la rénovation et l'entretien de bâtiments essentiels à la vie quotidienne des Européens.

Forte d'un réseau de plus de 300 000 entreprises à travers l'Europe, l'EBC défend leur reconnaissance et leur place dans les politiques européennes.

- [Site Internet](#)